DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260702-2607-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 2 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
VOTANTS :	15
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 19 h, sous la présidence de **M. BABIN-TOUBA Ludovic**, Maire.

Date de convocation : 26 juin 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, KERBOAS Chloé, MORAT Jules, DENIEL Franck, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine.
Absent(s) excusé(s) : MM. LACIRE Ludovic (pouvoir à M. BABIN-TOUBA Ludovic), RATTO Ceyliane (pouvoir à Mme CONAND Cathel).
Absent(s):
Secrétaire de séance : Mme CONAND Cathel est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

.Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT)

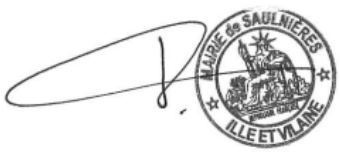
Décision 260701 : Dans le cadre de ses délégations permanente ou spécifique de signature, M. le Maire a passé les commandes suivantes :

- Le programme des travaux de voirie 2026 auprès d'EIFFAGE ROUTE pour un montant de 55 517. 50 € HT ;
- Un reportage de photos aériennes auprès de PIRENIAC pour un montant de 690 € TTC ;
- Les 4 dispositifs PIETO auprès d'AGENCE LE MENE pour un montant de 6 066 € HT ;
- Un store extérieur pour une classe de l'école auprès de 1000TY SERVICES pour un montant de 1 540 € HT ;
- Le point à temps automatique auprès d'EUROVIA pour un montant de 4 291. 00 € HT.
- La dernière tranche des travaux de clôture de l'école auprès de CAPPWEST pour un montant de 7 502. 35 € HT ;
- Une formation d'habilitation électrique complète pour un agent technique auprès de SOCOTEC pour un montant de 888 € TTC ;
- Un nouveau frigo pour remplacer le frigo hors service à la salle des fêtes/cantine auprès de M.T.G.C pour un montant de 1 700. 40 € TTC.
- Deux réparations urgentes de nos chaudières à l'école et à la mairie auprès de LS CHAUFFAGE pour un montant de respectivement 1 306. 62 € et 639. 36 € TTC.
- Les prestations pour la fête de la musique auprès de divers artistes et techniciens d'un montant cumulé de moins de 2000 €.
- Le remplacement des consommables des défibrilateurs auprès d'IDEALIS BRETAGNE pour un montant de 524. 40 € TTC.

Décision 260702 : Monsieur le Maire a mis à jour notre contrat d'assurance multirisques à la demande de notre assureur GROUPAMA. Le montant de notre prime a été revalorisé de 25% avec une franchise de 1000 €.
Décision 260703 : Monsieur le Maire a signé un avenant au bail d'habitation 7 ruelle des francs bourgeois, le nombre de locataires étant passé de deux à un.

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA.



Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents